

Référentiel de Compétition Métier

ÉBÉNISTERIE

N°24

Soumis par :

JALLU Yann, Expert Monde WorldSkills France

KAUFFMAN Romain, Expert Europe WorldSkills France

PERRIN Antoine, Expert National WorldSkills France

JAMES Valentin, Expert National Adjoint WorldSkills France

SCHLACHTER Jean-Marc, Expert Référent Territorial WorldSkills France

Date de publication (par WorldSkills France) : 02/07/2026

1. NOM ET DESCRIPTION DU METIER

LE NOM DU METIER EST ÉBÉNISTERIE

DESCRIPTION DU METIER

L'Ébénisterie comprend principalement la fabrication dans des ateliers, de meubles et éléments encastrables en bois et dérivés : bois massif, placage, panneaux et autres matériaux associés. L'ébéniste peut aussi intervenir sur des agencements ou de grandes installations en tant que spécialiste.

L'ébéniste est régulièrement amené à intégrer dans ses travaux d'autres matériaux tels que le verre, le métal, les matériaux composites, les produits dérivés du bois ou des matériaux innovants employés dans l'agencement contemporain. Il doit donc être capable d'analyser une documentation technique et d'adapter sa méthode de fabrication aux produits demandés.

Le métier s'exerce dans les secteurs de l'ameublement, de l'agencement intérieur, du patrimoine, du luxe, de la restauration de mobilier et de la fabrication sur mesure. Il demande une forte maîtrise du dessin technique, de l'organisation de fabrication, des machines, des assemblages, du placage, des ajustages, des quincailleries et de la préparation des finitions.

Les parcours de formation permettant de se préparer au métier comprennent notamment le CAP Ébéniste, le BMA Ébéniste, le Bac Professionnel Technicien Menuisier-Agenceur, le BTS Développement et Réalisation Bois, ainsi que des formations complémentaires en agencement, fabrication de mobilier ou restauration de mobilier.

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES AU REFERENTIEL DE COMPETITION

Le Référentiel de Compétition Métier ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement de la Compétition Nationale des Métiers et ne peut contredire ce règlement. En cas de contradiction qui resterait dans le présent document, c'est le Règlement de la Compétition qui prime.

2. COMPETENCES EVALUEES EN COMPETITION

La compétition est une démonstration et une évaluation de tout ou partie des compétences associées au métier. Le sujet d'épreuve est uniquement composé de travaux pratiques.

COMPETENCES SPECIFIQUES

WSSS (WorldSkills Standards Specification)

Les mêmes critères sont évalués à chaque étape de la compétition. Le sujet reste un sujet complet. La progression porte uniquement sur le niveau d'exigence : complexité, précision, autonomie, régularité, qualité d'exécution et gestion du temps.

Niveau	Lecture	Étape concernée
1	En cours acquisition	Sélections régionales
2	Acquis	Qualifications
3	Maîtrisé	Finale nationale

Dans le tableau suivant, les colonnes indiquent le niveau d'exigence attendu pour chaque étape :

1 = en cours d'acquisition, 2 = acquis, 3 = maîtrisé.

Les critères d'évaluation restent identiques en régional, en qualification et en Finale nationale.

WSSS	Domaines de compétences	Importance relative	Régional	Qualification	National
1	Sécurité, organisation du poste et respect des consignes	3 %	1	2	3
2	Lecture de plans, analyse technique, tracé, dimensions et conformité	22 %	1	2	3
3	Établissement, usinage et assemblages avant et après collage	51 %	1	2	3
4	Ajustage des parties amovibles et pose de quincailleries	10 %	1	2	3
5	Placage, préparation des surfaces et finition	11 %	1	2	3
6	Utilisation des matériaux et adaptation aux évolutions du métier	3 %	1	2	3
	Total	100 %			

1. Sécurité, organisation du poste et respect des consignes

Importance relative : environ 3 %

Les candidats doivent :

- Comprendre les exigences d'hygiène, de santé et de sécurité liées aux machines d'ébénisterie et à l'espace de concours.
- Connaître les EPI obligatoires et les comportements attendus sur l'espace de travail.
- Identifier les situations pouvant créer un risque pour soi, les autres compétiteurs ou les jurés.

Pour être capables de :

- Utiliser les machines et outils dans des conditions sûres.
- Maintenir un poste de travail propre, lisible et compatible avec le déroulement de l'épreuve.
- Respecter les consignes du chef d'atelier et des jurés tout au long de la compétition.

2. Lecture de plans, analyse technique, tracé, dimensions et conformité

Importance relative : environ 22 %

Les candidats doivent :

- Comprendre le dessin technique selon les normes utilisées dans le métier.
- Lire les plans, détails, coupes, élévations, consignes écrites et informations dimensionnelles.
- Comprendre les tolérances attendues et les cotes principales nécessaires à la fabrication.

Pour être capables de :

- Organiser une méthode de fabrication cohérente avec le sujet.
- Tracer une épure, un développement ou des repères de fabrication lorsque cela est nécessaire.
- Réaliser un ouvrage conforme aux plans et aux documents fournis.

3. Établissement, usinage et assemblages avant et après collage

Importance relative : environ 51 %

Les candidats doivent :

- Comprendre comment le bois massif et les matériaux dérivés s'assemblent pour former un ensemble.
- Connaître les assemblages courants : tenons-mortaises, queues droites, queues d'aronde, lamellos, tourillons, dominos, coupe d'onglet et mi-bois.
- Analyser l'importance de la précision des assemblages au regard du temps imparti.

Pour être capables de :

- Préparer, couper, usiner et ajuster des assemblages de grande qualité à la main, avec de l'outillage portatif ou sur les machines autorisées.
- Contrôler un assemblage pour s'assurer de sa précision, de sa force et de sa conformité.
- Assembler les pièces afin de former une construction en deux ou trois dimensions, avant et après collage.

4. Ajustage des parties amovibles et pose de quincailleries

Importance relative : environ 10 %

Les candidats doivent :

- Comprendre les techniques nécessaires à l'installation de portes, tiroirs, abattants, coulisses et autres parties mobiles.
- Lire les prescriptions de pose des quincailleries fournies avec le sujet.
- Comprendre l'importance des jeux réguliers et du fonctionnement sans contrainte.

Pour être capables de :

- Positionner, installer et régler correctement les quincailleries demandées.
- Contrôler les jeux autour des chants des portes, tiroirs ou parties mobiles.
- Obtenir un fonctionnement fluide, sans accrochage, sans forçage et sans ajout de produit masquant un défaut.

5. Placage, préparation des surfaces et finition

Importance relative : environ 11 %

Les candidats doivent :

- Comprendre la préparation des composants pour le collage, le placage, le ponçage et la mise en finition.
- Connaître l'importance du sens du fil, de l'essence, des joints de placage et de la qualité des supports.
- Comprendre les attendus d'une surface prête à recevoir une teinte, un vernis ou une protection.

Pour être capables de :

- Couper, assembler et appliquer du placage en respectant la forme, le motif ou le frilage demandé.
- Produire des arêtes abattues régulières et des surfaces sans défaut visible.
- Préparer toutes les surfaces de l'ouvrage, massif, panneaux plaqués et chants, conformément au niveau attendu.

6. Utilisation des matériaux et adaptation aux évolutions du métier

Importance relative : environ 3 %

Les candidats doivent :

- Connaître les principaux matériaux utilisés en ébénisterie : bois massif, placage, panneaux et matériaux associés.
- Comprendre la nécessité d'une utilisation rationnelle des matériaux fournis.
- Être capable d'analyser la documentation d'un matériau, d'une quincaillerie ou d'un procédé spécifique.

Pour être capables de :

- Optimiser l'utilisation des matériaux et limiter les pertes non justifiées.
- S'adapter à de nouveaux matériaux, nouvelles quincailleries, systèmes d'assemblage ou procédés récemment introduits dans la profession.
- Mettre en œuvre ces éléments selon les prescriptions du sujet et les documentations fournies.

CONNAISSANCES THEORIQUES

Les connaissances théoriques sont requises mais ne sont pas testées isolément. Elles sont évaluées à travers la réalisation pratique : lecture de plans, normes de dessin, analyse des dimensions, tracé, choix des procédés, gestion du temps, connaissance des matériaux, techniques de construction et composants utilisés en ébénisterie.

TRAVAUX PRATIQUES

Les candidats doivent mener à bien, de manière indépendante, la construction des pièces d'un meuble ou d'un ouvrage complet d'après des plans, des instructions écrites et le matériel mis à disposition. Ils doivent assembler ces différentes pièces et en assurer le bon ajustement pour constituer un ouvrage conforme au sujet.

3. LE SUJET D'ÉPREUVE

FORMAT / STRUCTURE DU SUJET D'ÉPREUVE

Le sujet d'épreuve est développé par l'équipe métier sous la conduite de l'expert métier. À chaque étape de la compétition, les compétiteurs réalisent un sujet complet d'ébénisterie. Les critères évalués restent identiques ; seul le niveau d'exigence augmente entre les sélections régionales, les qualifications et la Finale nationale.

Le sujet peut être évalué par étapes de fabrication. Il est composé de bois massif, de placage et de dérivés du bois. La structure massive peut être réalisée à l'aide d'assemblages traditionnels ou contemporains. Les queues d'aronde d'un tiroir peuvent être exclusivement réalisées avec des outils manuels. Un décor en placage peut faire partie de l'ouvrage.

Les éléments de quincaillerie doivent être posés selon les plans et documents fournis : pivots de porte, abattants, charnières, coulisses, systèmes de fermeture ou quincailleries spécifiques. Le projet peut comprendre une partie coulissante, un tiroir, une porte, un abattant ou tout autre élément mobile. Le sujet doit être fini et prêt à recevoir une teinte, un vernis ou une protection.

Éléments	Contenu possible
Données fournies	Plans, détails d'assemblage, nomenclature éventuelle, consignes écrites, documents techniques, annexes de quincaillerie ou de matériaux spécifiques.
Travail demandé	Construire un meuble ou un ouvrage complet d'ébénisterie, organiser les phases de fabrication, réaliser les usinages, assemblages, placages, ajustages et mises en œuvre demandées.
Résultats attendus	Ouvrage complet conforme au plan, assemblages précis, parties mobiles fonctionnelles, placage conforme, surfaces prêtes à recevoir la finition et espace de travail tenu conformément aux consignes.

NOUVEAUX MATERIAUX, QUINCAILLERIES ET PROCÉDES

Les sujets pourront intégrer des matériaux, quincailleries ou procédés récemment introduits dans la profession. L'objectif est de maintenir l'adéquation entre la compétition et les pratiques professionnelles actuelles. Lorsque ces éléments sont nécessaires à l'épreuve, les documentations techniques utiles sont fournies aux compétiteurs.

DUREE ET ORGANISATION

La durée et l'amplitude horaire sont précisées dans le sujet d'épreuve ou les documents d'organisation propres à chaque niveau de compétition. Les épreuves sont habituellement réalisées en simultané par l'ensemble des compétiteurs présents sur l'espace métier, sauf disposition particulière liée à l'infrastructure ou à la sécurité.

DISTRIBUTION / CIRCULATION DU SUJET D'ÉPREUVE

Pour les sélections régionales, le sujet étant envoyé à toutes les régions en même temps mais les épreuves pouvant être réalisées à des moments différents, le sujet n'est plus strictement secret à partir de sa diffusion par WorldSkills France. Il est néanmoins fortement conseillé aux régions de s'appuyer sur les documents fournis et de ne pas modifier les difficultés ou les compétences attendues.

La capacité d'adaptation du compétiteur étant un point important, il est conseillé de ne pas dévoiler les plans définitifs du sujet et de ne pas préparer de façon trop précise la compétition. Aucun assemblage ou détail de fabrication ne sera fourni avant le début du concours, sauf indication spécifique de l'équipe métier.

Lors des temps de pause et en fin de journée, les candidats peuvent emporter uniquement les analyses de fabrication, plannings ou autres éléments rédigés par eux-mêmes, ainsi que les éléments expressément autorisés par le président de jury.

TRAVAIL ENTRE LES PHASES DE COMPÉTITION

Entre les phases de qualification et la Finale nationale, un travail préparatoire pourra être demandé aux compétiteurs sélectionnés. Il pourra prendre la forme d'exercices techniques, d'études de documents, de recherches sur des matériaux ou quincailleries spécifiques, d'entraînements ciblés ou de réalisations partielles. Les modalités précises seront communiquées par l'équipe métier.

4. NOTATION

CRITERES D'ÉVALUATION

Cette section définit les critères d'évaluation et le nombre de points accordés en notation Judgement et Measurement. Les valeurs données dans les tableaux ci-dessous pourront évoluer dans de légères proportions, en plus ou en moins. Le nombre total de points pour tous les critères d'évaluation réunis est égal à 100.

Les critères restent identiques à chaque étape de la compétition. La répartition ci-dessous présente les mêmes domaines pour le régional, la qualification et la Finale nationale ; seul le niveau d'exigence attendu évolue.

Domaines d'évaluation	Régional	Qualification	Finale nationale
Dimensions	15 %	15 %	15 %
Conformité au plan	7 %	7 %	7 %
Établissement et assemblages avant collage	26 %	26 %	26 %
Assemblages après collage	25 %	25 %	25 %
Ajustage des parties amovibles	10 %	10 %	10 %
Placage et finition	11 %	11 %	11 %
Sécurité	3 %	3 %	3 %
Utilisation des matériaux	3 %	3 %	3 %
Total	100 %	100 %	100 %

Le tableau ci-dessous conserve la structure détaillée issue du référentiel précédent. Elle sert de base au barème de notation des sujets.

SECTION	Domaines de compétences	Judgement (si applicable)	Measurement	Total
A	Dimensions	0	15,5	15,5
B	Conformité au plan	0	7	7
C	Établissement et assemblages avant collage	21	5	26
D	Assemblages après collage	20	4,75	24,75
E	Ajustage des parties amovibles	4,5	5,5	10
F	Placage et finition	10,75	0	10,75
G	Sécurité	0	3	3
H	Utilisation des matériaux	0	3	3
Total		56,25	43,75	100

SPÉCIFICATION D'ÉVALUATION DU MÉTIER

Le Judgement est une notation faisant appel à l'appréciation des membres du jury. Par exemple pour l'esthétique, la finition ou la qualité visuelle d'un ajustement. Le Measurement est une notation objective correspondant à des critères mesurables, par exemple une dimension, une tâche réalisée ou non, ou une conformité vérifiable.

Le président de jury peut répartir les jurés en groupes de notation. Chaque groupe est responsable de la notation des mêmes aspects sur l'ensemble des candidats. Aucun juré ne doit noter un aspect seul lorsque la procédure prévoit une notation collective.

A - Dimensions

Les cotes spécifiques sont mesurées avec une tolérance de +/- 0,5 mm pour les cotes simples, c'est-à-dire un seul élément, et de +/- 0,9 mm pour les cotes cumulées, c'est-à-dire deux éléments au moins mesurés ensemble. L'évaluation est réalisée à partir des règles étalons fournies par le chef d'atelier.

B - Conformité au plan

L'ensemble du sujet doit être réalisé conformément au plan donné, aux documents techniques, aux annexes, aux détails d'assemblage et aux consignes écrites.

C - Établissement et assemblages avant collage

Les établissements doivent permettre à une tierce personne ne disposant pas des plans de repositionner les pièces correctement. L'intérieur des assemblages est évalué en fonction de la force, de la précision, de la propreté et de la cohérence de réalisation.

D - Assemblages après collage

L'évaluation des joints porte sur le raccord, la propreté et la qualité de fermeture. Les assemblages ne doivent pas présenter d'arasement ouvert ni de remplissage, notamment colle, cire, sciure ou produit de masquage. Les parties visibles sont considérées comme plus importantes que les parties non visibles.

E - Ajustement des parties amovibles et quincailleries

L'installation de la quincaillerie des portes, tiroirs ou autres éléments mobiles doit respecter les plans et informations écrites. Les éléments mobiles doivent fonctionner sans accrochage, forçage ou défaut d'alignement. La cire ou les lubrifiants ne sont pas autorisés sur les parties coulissantes, sauf indication contraire du sujet.

F - Placage

Le compétiteur réalise le motif de placage demandé sur le plan, en respectant l'orientation du fil, l'essence de bois, les dimensions et la qualité de collage attendues.

G - Finition

L'évaluation porte sur la qualité de finition de toutes les surfaces : bois massif, panneaux plaqués et chants. Les surfaces doivent être prêtes à être vernies, sans trace de remplissage, sans rayure visible et avec des arêtes abattues de manière régulière. Le sujet doit être préparé avec un papier abrasif grain 240 maximum, sauf indication contraire.

H - Sécurité

Un point de sécurité peut être retiré lors de la troisième infraction du même type par un candidat. Les jurés contrôlent en continu le respect des mesures de sécurité propres au métier.

I - Utilisation des matériaux

Des points peuvent être retirés pour tout échange, achat ou demande de matériel en dehors des temps autorisés, selon le barème de notation. L'optimisation, la traçabilité et le respect des matériaux fournis font partie des attendus.

5. EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU METIER

- Le chef d'atelier, assisté par les jurés, est responsable des mesures de sécurité sur les machines, y compris le port de lunettes et de protections auditives.
- Toutes les machines doivent être équipées de protections adéquates.
- Toutes les scies circulaires doivent être munies d'un capot protecteur et d'un couteau diviseur.
- Pour toutes les machines, des poussoirs, gabarits ou guides en bois peuvent être demandés par les jurés.
- L'air comprimé ne doit pas être utilisé pour enlever la poussière. Les aspirateurs fournis doivent être utilisés pour le nettoyage.
- Les jurés doivent vérifier les mesures de sécurité pour chaque machine afin de déclarer la machine « sûre » ou non.
- Les jurés contrôlent pendant le concours que les mesures de sécurité inhérentes au métier sont respectées par les candidats sur leur espace de travail.
- L'apport de lumière doit être le même pour tous les candidats, avec un minimum de 300 lux à chaque établi.

6. ÉQUIPEMENTS ET MATERIAUX

LISTE D'INFRASTRUCTURES

La liste des infrastructures reprend les équipements courants, matériaux et installations habituellement mis à disposition des compétiteurs sur les espaces de concours. Elle reste soumise à disponibilité et à pertinence en fonction des épreuves et des partenaires de chaque édition.

Désignation	Matériel collectif	Outillage / matériel compétiteur	Statut
Espace de travail	Minimum 10 m ² par participant		Fourni
Établi	Établi individuel avec au minimum une presse sur le côté long		Fourni
Machines fixes	Machines dédiées au métier selon infrastructure disponible	Aucun outil de sciage ou de profilage pour machine-outil, sauf mèches autorisées	Collectif / restriction
Aspiration	Aspirateurs fournis ; air comprimé interdit pour dépoussiérer	Outils raccordables équipés d'un bac, sac ou raccord aspiration	Obligatoire
Machines portatives		Maximum 5 machines électriques portatives, selon documents d'épreuve	Autorisé sous contrôle
Défonceuse sous table		Seule machine fixe pouvant être apportée ; arrêt d'urgence et protecteurs obligatoires	Autorisé sous conditions
Outillage manuel		Tout outil manuel nécessaire au métier	Autorisé
Consommables		Papier, ruban adhésif, abrasifs, colle et consommables courants, sauf restriction	Autorisé
Bois et cales	Bois massif et pièces d'entraînement fournis	Cales en contreplaqué autorisées ; cales en bois massif uniquement peintes ; chêne et frêne interdits	Autorisé / interdit
Gabarits		Gabarits du commerce ou équivalents autorisés sans lien direct avec le sujet	Contrôle possible
Équipements numériques		Téléphones, ordinateurs et tablettes	Interdit
Serre-joints		Serre-joints de plus de 1000 mm	Interdit
EPI		Équipements de protection individuelle adaptés	Obligatoire

MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET OUTILS QUE LES COMPÉTITEURS APPORTERONT

- Les candidats peuvent apporter leur outillage manuel personnel.
- Les candidats peuvent apporter un maximum de 5 machines électriques portatives qu'ils souhaitent utiliser, selon les limites prévues dans les documents d'épreuve.
- Tous les outils équipés d'un accessoire d'évacuation de la poussière doivent être munis d'un bac ou sac receveur, ou être connectés à un aspirateur fourni par l'organisation.
- La seule machine fixe qu'un candidat puisse apporter est une défonceuse sous table de la marque de son choix. Si elle est faite maison, elle doit disposer d'un système d'arrêt d'urgence et d'organes de protection adaptés.
- Les candidats peuvent apporter des consommables tels que papier, ruban adhésif, papier abrasif ou colle, sauf indication contraire dans le sujet.
- Les EPI sont indispensables et obligatoires pour entrer sur l'espace de compétition.

MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS INTERDITS SUR L'ESPACE DE COMPETITION

- Les téléphones, ordinateurs et tablettes ne sont pas autorisés sur l'espace de concours.
- Les gabarits préfabriqués ayant un lien direct avec le sujet ne sont pas autorisés.
- Les pièces de bois massif non vernies, panneaux plaqués et MDF personnels ne sont pas autorisés, sauf indication contraire.
- Les serre-joints de plus de 1000 mm sont interdits.
- Les caisses à outils et les panneaux pour accrocher les plans dépassant 1500 mm de hauteur ne sont pas autorisés sur l'espace de compétition.

REGLES ET INFORMATIONS TRANSPORT ET CONDITIONNEMENT DES CAISSES A OUTILS

- Un seul colis est autorisé pour contenir l'ensemble du matériel du compétiteur, aux dimensions maximales de 1200 mm de largeur x 800 mm de profondeur x 1000 mm de hauteur, soit environ 1 m3 hors calages.
- Les éventuelles caisses d'emballage doivent être démontées et ne pas dépasser 250 mm de hauteur x 1200 mm de largeur x 800 mm de profondeur.
- La caisse de transport ou l'ensemble sur roulettes doit être transportable avec un tire-palette et un chariot élévateur. Des cales doivent être ajoutées si nécessaire, avec une hauteur minimale de 80 mm.

LISTE COMPLÉMENTAIRE

Une liste complémentaire pourra être distribuée lors du séminaire de préparation à la Compétition Nationale et/ou apparaître sur le sujet d'épreuve. Lorsque des partenaires officiels fournissent l'outillage électroportatif, les restrictions de marque, de modèle ou de matériel personnel sont précisées dans les documents de compétition de l'édition concernée.

7. ANNEXES

7.1. POINTS POUVANT ETRE PRECISES SELON L'EDITION

- Liste définitive des machines et outillages fournis par l'organisation ou les partenaires.
- Liste définitive des machines et outillages personnels autorisés ou interdits.
- Documents techniques liés aux nouvelles quincailleries, matériaux ou procédés demandés dans le sujet.
- Précisions de sécurité propres au site de compétition ou à l'infrastructure disponible.

7.2. RAPPEL SUR LES NIVEAUX D'EXIGENCE

Régional : niveau 1, en cours d'acquisition.

Qualification : niveau 2, acquis.

Finale nationale : niveau 3, maîtrisé.

Les critères restent identiques, mais le degré de complexité, de précision, d'autonomie, de régularité et de finition augmente à chaque étape.